

Violences conjugales chez Les seniors

Guide à destination des professionnels

Comprendre - Repérer - Accompagner - Orienter

Outil réalisé dans le cadre d'un projet
universitaire

Réalisé par :
AEGTEN Alice
HANSENNE Charlotte
SERVAIS Héroïse



Sommaire

1	<i>Définition des violences conjugales</i>	<i>p.3</i>
2	<i>VC vs Maltraitements.....</i>	<i>p.4</i>
3	<i>Chiffres</i>	<i>p.5</i>
4	<i>Spécificités chez les seniors</i>	<i>p.6</i>
5	<i>Facteurs de risque et de protection</i>	<i>p.7</i>
6	<i>Repérage : signes d'alerte et dépistage</i>	<i>p.8</i>
7	<i>Posture professionnelle</i>	<i>p.9</i>
8	<i>Orientation et ressources</i>	<i>p.10</i>
9	<i>Conclusion</i>	<i>p.11</i>
10	<i>Compléments d'informations</i>	<i>p.12</i>
11	<i>Bibliographie</i>	<i>p.13</i>



Définition des violences conjugales

Les **violences conjugales** désignent l'ensemble des comportements, au sein d'une relation intime (partenaire ou ex-partenaire), qui entraîne un préjudice physique, psychologique, sexuel ou économique (OMS, 2024).

Les différentes formes de violence

- **Violence psychologique** : insultes, humiliations, menaces, contrôle
- **Violence physique** : coups, blessures, contraintes
- **Violence sexuelle** : relations imposées ou non consenties
- **Violence économique** : contrôle ou confiscation des ressources
- **Négligence** : privation de soins, abandon, refus d'aide

Focus sur le contrôle coercitif



Le **contrôle coercitif** est une forme de domination dans les violences conjugales, reposant sur un processus continu visant à réduire l'autonomie de la victime.

Il se caractérise notamment par :

- des stratégies indirectes (isolement, contrôle financier) qui renforcent la dépendance de la victime
- des stratégies directes (menaces, intimidation) qui imposent la volonté de l'auteur

Ce phénomène, inscrit dans la durée, est difficile à détecter en raison de son caractère invisible et souvent sous-estimé par rapport aux violences physiques (Tolmie et al., 2023 ; Wesenberg et al., 2025).

Distinction avec les conflits conjugaux



Le **conflit conjugal** est une interaction normale entre partenaires, basée sur le désaccord et pouvant mener à des échanges, des négociations et une évolution des points de vue, sans recours à la violence.

À l'inverse, la violence conjugale repose sur une volonté intentionnelle et répétée de domination et de contrôle. Elle est planifiée, vise à instaurer la peur et entraîne des conséquences durables pour la victime, même après la fin des violences (Glowacz, 2023).

VC vs maltraitements

	Maltraitements	Violences conjugales
Relation	Enfant, petit-enfant, conjoint ou soignant professionnel	Partenaire intime
Intentionnalité	Peut être involontaire	Intentionnelle (désir d'asseoir sa domination)
Lieu	Sphère privée et milieu institutionnel	Sphère privée

OMS (2024)

Chez les personnes âgées, les violences conjugales sont souvent englobées dans la maltraitance envers les aînés. Elle correspond à *“tout acte ou omission commis par une personne ou un groupe de personnes qui, au sein d’une relation personnelle ou professionnelle avec un aîné, porte ou pourrait porter atteinte physiquement, moralement ou matériellement à cette personne”* (CWASS ajusté en 2019).

Similitudes

Les violences conjugales et la maltraitance des aînés présentent des **similitudes** : elles brisent une relation de confiance, peuvent prendre différentes formes (physiques, psychologiques, sexuelles) et entraînent des conséquences durables. Elles augmentent notamment les risques de troubles mentaux et physiques (OMS, 2024).

Différences

Cependant, elles se **distinguent** par le contexte : la violence conjugale implique une domination intentionnelle d’un partenaire sur l’autre, tandis que la maltraitance des aînés peut être exercée par divers acteurs (famille, professionnels) et n’est pas toujours intentionnelle. Elle peut aussi survenir en institution, contrairement aux violences conjugales principalement situées dans la sphère privée.



Les violences conjugales constituent un phénomène répandu à l'échelle mondiale et concernent toutes les tranches d'âge, y compris les personnes âgées. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, environ une femme sur quatre a subi des violences de la part d'un partenaire intime au cours de sa vie, et 11 à 14 % au cours des 12 derniers mois. Avec l'avancée en âge, ces violences ne disparaissent pas. Toujours chez les femmes, la prévalence au cours de la vie reste similaire entre les âges, mais les violences récentes semblent moins déclarées après 65 ans (environ 3,9 %). Cette différence s'explique notamment par une sous-déclaration, liée à l'isolement, à la dépendance et aux stéréotypes. Concernant la Belgique, une personne sur trois a déjà été victime de violences conjugales. De même, 41% des situations sont signalées en Wallonie. Chez les femmes âgées (65-74 ans), les violences restent présentes mais souvent invisibilisées.

À retenir

- **1 femme sur 4** est victime de violences conjugales au cours de sa vie
- **11 à 14 %** des femmes ont subi des violences au cours des 12 derniers mois
- **3,9 % des femmes de plus de 65 ans** sont concernées (*chiffre probablement sous-estimé*)
- **1 personne sur 3** est concernée par des violences en Belgique
- **41 % de ces situations signalées** proviennent de la Wallonie

→ Les violences existent à tout âge mais restent largement invisibles chez les personnes âgées



Spécificités des violences conjugales chez Les seniors

- **Invisibilisation**
 - Faible représentation des personnes âgées dans les études
 - Moindre sensibilisation du grand public et des professionnels
 - Sous-déclaration fréquente des situations

« J'ai vécu 40 années de calvaires sans jamais oser en parler... Le mois passé j'ai décidé d'aller à la police, j'avais la mâchoire cassée, ils n'ont pas enregistré ma plainte et m'ont conseillé de rentrer chez moi. Ils disaient qu'à notre âge c'était une querelle et que mon mari allait se calmer »

- **Stéréotypes liés à l'âgisme**
 - Association de la sexualité à la jeunesse
 - Minimisation des violences conjugales chez les personnes âgées
 - Idée reçue que les couples âgés sont "paisibles" ou "stables"

- **Difficultés de repérage**
 - Isolement social limitant les possibilités d'observations
 - Sous-reconnaissance donc sous déclaration
 - Discours parfois minimisant de la victime

« Il ne frappait pas, mais il décidait de tout... Mes enfants ont maintenant leur propre vie et moi, où aller maintenant que je ne supporte plus cette vie ? Je n'ai pas de pension, je dépends entièrement de lui... Et si il part plusieurs jours, il ne me laisse rien... »

- **Situation de dépendance**
 - Dépendance physique (mobilité réduite, besoin d'aide)
 - Dépendance cognitive (troubles de la mémoire, confusion)
 - Dépendance économique
 - Confusion possible entre pathologie et domination

Facteurs de risque et de protection

Facteurs de risque

Plusieurs facteurs peuvent augmenter la vulnérabilité :

- Isolement social
- Dépendance physique ou financière
- Troubles cognitifs
- Transmission intergénérationnelle
- Antécédents de violences
- Normes culturelles et patriarcales
- Abus de substances

Facteurs de protection

Certains éléments peuvent favoriser la sortie de la violence :

- Soutien social et familial
- Réseaux communautaires
- Accès aux services spécialisés
- Interventions précoces
- Recherche d'aide
- Soutien psychologique
- Information et sensibilisation



Repérage : signes d'alerte et dépistage

1 Signes physiques

- Blessures fréquentes
- Retard de soins

2 Signes psychologiques

- Anxiété, peur
- Dévalorisation

3 Signes comportementaux

- Isolement
- Discours incohérent ou minimisation

Le dépistage peut être facilité par des questions ouvertes et non jugeantes :

- *“Comment vous sentez vous dans votre couple ?”*
- *“Est-ce que vous vous sentez respecté(e) et écouté(e) par votre partenaire ?”*
- *“Y a-t-il des aspects de votre vie où vous sentez que votre partenaire a trop d'influence ?”*

Utiliser une échelle peut aider à objectiver la situation.

Au cours de l'année écoulée, à quelle fréquence un partenaire actuel ou ancien :

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| • vous a blessé(e) physiquement ? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • vous a insulté(e) ou rabaissée ? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • a menacé de vous faire du mal ? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • a crié ou juré contre vous ? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • vous a forcé(e) à avoir des relations sexuelles ? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

- 1 = jamais
- 2 = rarement
- 3 = parfois
- 4 = souvent
- 5 = fréquemment

Un score total **supérieur à 7** indique un **dépistage positif**. Il est donc nécessaire d'approfondir cette thématique avec la personne afin d'en évaluer l'ampleur et de proposer une prise en charge adaptée.

Posture professionnelle

La posture du professionnel est centrale dans l'accompagnement des personnes âgées victimes de violences conjugales. Une attitude adaptée peut favoriser la parole, renforcer le sentiment de sécurité et faciliter l'orientation.



Principes généraux

- Adopter une attitude bienveillante, respectueuse et non jugeante
- Garantir un cadre confidentiel et sécurisant
- Respecter le rythme et les choix de la personne
- Reconnaître la complexité des situations (attachement, dépendance, peur)

À privilégier

- Écoute active : reformuler, valider les émotions, montrer de l'intérêt
 - Validation du vécu : reconnaître la souffrance sans la minimiser
 - Questions ouvertes : favoriser l'expression (ex : « Pouvez-vous m'en dire plus ? »)
 - Neutralité bienveillante : éviter de prendre des décisions à la place de la personne
- Exemple : « Ce que vous me décrivez est important. Vous avez bien fait d'en parler. »

À éviter

- Juger ou culpabiliser (« Pourquoi êtes-vous resté(e) ? »)
 - Minimiser (« Ce n'est pas si grave »)
 - Mettre la pression pour agir rapidement
 - Confronter directement l'auteur des violences
- Ces attitudes peuvent entraîner un repli ou une rupture du lien.

Orientation et ressources

L'orientation est une étape clé dans l'accompagnement des personnes âgées victimes de violences conjugales. Le professionnel informe sur les ressources disponibles et peut proposer un soutien dans les démarches, tout en respectant le rythme et les choix de la personne. Il est essentiel de ne pas imposer d'aide, mais de rester disponible et de rappeler que des solutions existent. L'objectif est d'accompagner sans contraindre, en permettant à la personne de rester actrice de ses décisions.

✓ Services spécialisés



✓ Dispositifs interdisciplinaires

<https://www.divico.org/liege/accueil>

<https://www.province.namur.be/metiers/sante-aides-aux-personnes/professionnels/lespace-vif/>



✓ Professionnels de santé

- Médecin traitant
- Psychologue
- Infirmier
- Kinésithérapeute
- Assistant social

✓ Structures d'accueil

- Maisons d'accueil
- Centre d'hébergement

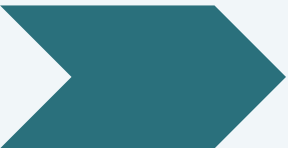
✓ Services judiciaires

- Police
- Aide aux victimes



Conclusion

Les violences conjugales chez les seniors constituent une réalité encore trop souvent méconnue et invisibilisée. Les représentations sociales liées à l'âge, ainsi que les situations de dépendance et d'isolement, peuvent rendre leur repérage particulièrement complexe. Dans ce contexte, les professionnels occupent une place essentielle. Par leur vigilance, leur capacité d'écoute et leur posture adaptée, ils peuvent favoriser l'expression de la parole, identifier les situations à risque et accompagner les personnes concernées vers des ressources appropriées. Il est fondamental d'adopter une approche respectueuse, centrée sur la personne, en tenant compte de son rythme, de ses choix et de la complexité de sa situation. L'objectif n'est pas d'imposer une solution, mais de soutenir, informer et ouvrir des possibilités. Une meilleure sensibilisation et une coordination entre les différents acteurs permettent d'améliorer la prise en charge et de lutter contre l'isolement des victimes. Reconnaître que les violences conjugales peuvent exister à tout âge est une étape indispensable pour mieux les prévenir et les accompagner.



Reconnaître, écouter et orienter : chaque professionnel peut jouer un rôle déterminant dans la lutte contre les violences conjugales chez les seniors.



Compléments d'informations ?

Si vous désirez consulter l'affiche et/ou la brochure à destination des personnes âgées et l'imprimer au besoin :

- Cliquez sur ces liens:

[lien affiche ici](#)

[lien brochure ici](#)



Affiche



Brochure

Mieux comprendre, c'est déjà agir

Découvrez notre article sur les violences conjugales





Bibliographie

Âgo. (2023). Les violences sexuelles envers les femmes âgées : Entre invisibilisation et continuum.

Bachelet, C. (2024). Maltraitance envers les aînés et inégalités de genre (Texte d'analyse n° 18/2024). Université des Femmes.

Burghart, M., & Backhaus, S. (2024). The Long-Term Consequences of Family Violence Victimization : An Umbrella Review of Longitudinal Meta-Analyses on Child Maltreatment and Intimate Partner Violence. *Journal Of Family Violence*. <https://doi.org/10.1007/s10896-024-00768-y>

Décret du 29 septembre 2011 portant codification de la législation en matière d'action sociale et de santé (Code wallon de l'action sociale et de la santé), *Moniteur belge*, 21 décembre 2011.

Chen, P., Rovi, S., Washington, J., Jacobs, A., Vega, M., Pan, K., & Johnson, M. S. (2007). Randomized Comparison of 3 Methods to Screen for Domestic Violence in Family Practice. *The Annals Of Family Medicine*, 5(5), 430-435. <https://doi.org/10.1370/afm.716>

Cismaru-Inescu, A., Hahaut, B., Berg, N., Adam, S., Beaulieu, M., & Nisen, L. (2023). L'occultation de la violence sexuelle envers les personnes âgées. *Gérontologie et Société*, 45(170), 91-100. <https://doi.org/10.3917/g1.170.0091>

Fang, B., Ye, W., Zhang, Q., & Yan, E. (2025). Mental Health Outcomes Associated with Elder Abuse : A Systematic Review and Meta-Analysis. *Trauma Violence & Abuse*, 15248380251383932. <https://doi.org/10.1177/15248380251383932>

Gerino, E., Caldarera, A. M., Curti, L., Brustia, P., & Rollè, L. (2018). Intimate partner violence in the golden age: Systematic review of risk and protective factors. *Frontiers in Psychology*, 9, 1595. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2018.01595>

Glowacz, F (2023). PSYC0921-1: Psychologie criminologique [diapositives]. Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education, Université de Liège. https://www.fplse.uliege.be/cms/c_4685433/fr/psy-psychologie

Janssen, C., & Vesentini, F. (2024). Les violences liées au genre en Belgique : Chiffres clés de l'Enquête européenne sur la violence à l'égard des femmes et d'autres formes de violence interpersonnelle (EU-GBV, 2021-2022). Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). <https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/rs-hs-gbv-fr-final.pdf>

Nobels, A., et al. (2021). Sexual violence in older adults: A Belgian prevalence study. medRxiv. <https://doi.org/10.1101/2021.03.04.21252934>

Organisation mondiale de la Santé. (2024, 15 juin). Maltraitance des personnes âgées. Organisation Mondiale de la Santé. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/abuse-of-older-people>

Organisation mondiale de la Santé. (2024, 25 mars). Violence à l'encontre des femmes. Organisation Mondiale de la Santé. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>

Tolmie, J., Smith, R., & Wilson, D. (2023). Understanding Intimate Partner Violence : Why Coercive Control Requires a Social and Systemic Entrapment Framework. *Violence Against Women*, 30(1), 54-74. <https://doi.org/10.1177/10778012231205585>

Wesenberg, M., Jung, S., & Tedeschini, J. (2025). Coercive control in the context of partner abuse : behavioural markers, assessment challenges, and interview approaches. *Journal Of Community Safety And Well-Being*, 10(2), 105-116. <https://doi.org/10.35502/jcswb.424>

World Health Organization. (2021). *Global report on ageism*. WHO Press.

World Health Organization. (2025). *Violence against women prevalence estimates, 2023: Global, regional and national prevalence estimates for intimate partner violence against women and non-partner sexual violence against women*. World Health Organization.

Yan, E., Chan, K. L., & Tiwari, A. (2015). A systematic review of prevalence and risk factors for elder abuse in Asia. *Trauma, Violence, & Abuse*, 16(2), 199–219. <https://doi.org/10.1177/1524838013517563>